

ÉTIQUETTE MATIÈRE DANGEREUSE ADR Référence : 05294

RESUME

Étiquette ADR matière dangereuse vendue par lot, rouleau ou plaque à l'unité.

3 dimensions en fonction du conditionnement :

- Étiquette 100 x 100 mm (par bobine de 1000 autocollants ou par lot de 100 autocollants)
- Étiquette 150 x 150 mm (par lot de 100 autocollants)
- Étiquette adhésive ou plaque magnétique ou aluminium 300 x 300 mm (à l'unité)

22 classes matières dangereuses au choix. Pour les visuels dotés d'astérisques, veuillez indiquer ** la division ou * le groupe de compatibilité.

Les points forts :

- Large choix de matières et conditionnement
- Spécifie efficacement la nature des matières dangereuses transportées

Retrouvez tous nos [pictogrammes produits dangereux](#) ainsi que tous nos [panneaux de sécurité danger](#).

DECLINAISONS

Classe	Support et format
Matières et objets explosibles N°1	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm

Matières et objets explosibles N°1.6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz inflammables N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Liquides inflammables N°3	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières solides inflammables N°4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières comburantes N°5.1	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Peroxydes organiques N°5.2	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières toxiques N°6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières infectieuses N°6	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières fissiles N°7	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières corrosives N°8	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets dangereux N°9	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée - LQ	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée Y - LQY	Lot de 100 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz inflammables N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Gaz toxiques N°2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Liquides inflammables N°3	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières solides inflammables N°4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières comburantes N°5.1	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Peroxydes organiques N°5.2	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières toxiques N°6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières infectieuses N°6	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières fissiles N°7	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières corrosives N°8	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets dangereux N°9	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Quantité limitée - LQ	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Quantité limitée Y - LQY	Lot de 100 autocollants - 150 x 150 mm
Matières et objets explosibles N°1	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz inflammables N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Gaz toxiques N°2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Liquides inflammables N°3	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières solides inflammables N°4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières comburantes N°5.1	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm

Peroxydes organiques N°5.2	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières toxiques N°6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières infectieuses N°6	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières fissiles N°7	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières corrosives N°8	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets dangereux N°9	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée - LQ	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Quantité limitée Y - LQY	Bobine de 1000 autocollants - 100 x 100 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières fissiles N°7	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Quantité limitée - LQ	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Plaque Aluminium - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières fissiles N°7	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm

Quantité limitée - LQ	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Plaque Magnétique - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.5	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets explosibles N°1.6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz inflammables N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz non inflammables non toxiques N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Gaz toxiques N°2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Liquides inflammables N°3	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières solides inflammables N°4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau N°4	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières comburantes N°5.1	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Peroxydes organiques N°5.2	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières toxiques N°6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières infectieuses N°6	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie I N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie II N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières radioactives Catégorie III N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières fissiles N°7	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières corrosives N°8	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Matières et objets dangereux N°9	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Quantité limitée - LQ	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm
Quantité limitée Y - LQY	1 Étiquette adhésive - 300 x 300 mm

DESCRIPTION

Affichez la nature des matières dangereuses transportées

Indiquez efficacement la nature des matières dangereuses transportées grâce à ces étiquettes matière dangereuse.

En effet, le transport routier de marchandises dangereuses, comme son nom l'indique, peut être périlleux. C'est pourquoi celui-ci est réglementé par l'ADR (Accord of Dangerous goods by Road) qui impose d'équiper les marchandises concernées d'étiquettes conformes à l'ADR afin de signaler la présence de matières dangereuses, inflammables, explosives, radioactives et/ou toxiques.

Toutes nos étiquettes sont conformes à l'ADR en vigueur depuis le 1er janvier 2019 relatif au transport des marchandises dangereuses par la route.

Caractéristiques de l'étiquette matière dangereuse ADR

- Matières :
 - Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).
 - Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.
 - Magnétique : signalétique magnétique recouverte d'un vinyle adhésif haute performance (autocollant) qui peut être fixée sur toutes surfaces ferromagnétiques (fer, cobalt, nickel...).
- Dimensions :
 - 100 x 100 mm (uniquement disponible en autocollant)
 - 150 x 150 mm (uniquement disponible en autocollant)
 - 300 x 300 mm
- Conditionnement :
 - Vendu à l'unité (300 x 300 mm)
 - Vendu par lot de 100 étiquettes (100 x 100 mm et 150 x 150 mm)
 - Vendu en bobine de 1000 étiquettes (100 x 100 mm)

Un besoin particulier, [faites une demande de devis](#).